



Retention de mon permis belge en france

Par Visiteur

Est il vraiment possible de me retire mon permis meme que je ne suis pas francais et que mon domicile se trouve en belgique???

La police a effectue une retention de mon permis belge cat. b, pour la conduite sous ivresse. le taux mesure etait de 0.42 mg/l d'air expire.

je suis domicilie en belgique, j'ai la nationalitee belge, ma voiture est immatriculee en belgique, et je suis simplement en visite chez mes parents (bon ca arrive assez assez fequamment.

peuvent ils proceder a la retention de mon permis?peu je contester?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

peuvent ils proceder a la retention de mon permis?peu je contester?

Oui les autorités françaises du fait de la gravité de l'infraction que vous avez commis ont le droit de retenir votre permis belge.

Cordialement

Par Me SEBAN

Bonjour,

Oui les autorités peuvent retenir votre permis belge et même prononcer une interdiction de conduire sur le territoire français pendant un certain temps.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

[url=http://www.maitreseban.fr]http://www.maitreseban.fr[/url]

[url=http://www.maitreseban.fr]avocat permis de conduire[/url]